



## Contexte :

Obtenir le permis de conduire contribue à l'insertion professionnelle et économique et aide à l'intégration dans la société.

Le manque d'autonomie peut constituer un frein dans l'accès à certains emplois, notamment ceux qui exigent une forte mobilité géographique. Cap Formation vise à assurer une formation adaptée aux difficultés individuelles rencontrées par chaque élève dans son apprentissage du code de la route et de la conduite.

## Pré-requis

- > Avoir validé un projet personnel ou professionnel nécessitant le Permis de conduire
- > Être en capacité de lire de comprendre et d'écrire les français
- > Être en capacité de réaliser les 4 opérations de calcul
- > Ne pas avoir déjà obtenu le Permis de conduire
- > Ne pas être sous une interdiction de conduire
- > Être disponible pour la formation Code de la route

## Durée

- > A partir de 20h (durée minimum légale d'heures de conduite) et selon le résultat mentionné par l'évaluation initiale obligatoire
- > Rythme à raison deux demi-journées par semaine pour le code et 3h pour la conduite

## Tarifs

- > COUT DE LA FORMATION :
  - Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) et du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) : formation financée par le Conseil Départemental avec reste à charge de 300€
  - Jeunes issus de Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) : formation financée par les Mairies de Nantes et de Saint Herblain, et Nantes Métropole avec reste à charge de 150€

*Nos équipes vous accompagnent dans le montage financier de votre parcours de formation (Employeur / OPCO...)*

## Modalités d'accès

### PUBLIC

- > Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- > Salariés en contrat aidé
- > Jeunes suivis par la Mission Locale dans le cadre du Fonds d'aide aux Jeunes (FAJ)
- > Jeunes de Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)

### RECRUTEMENT

- > Positionnement par le prescripteur de référence du candidat
- > Accueil au sein du centre de formation
- > Passage de tests de validation des prérequis
- > Entretien individuel
- > Si tous les critères sont validés : Etablissement d'un contrat pédagogique et planning adapté à la situation du participant et aux exigences de l'employeur et/ou Opérateur de Compétences (OPCO)

## Méthodes utilisées

- > Formateurs titulaires du diplôme d'enseignant de la conduite (BEPECASER) ou du titre professionnel
- > Logiciel de code de la route (Codes Rousseau) : séries de questions, séries thématiques, enregistrement et analyse des réponses, gestion des parcours et des activités.
- > Accès individuel à la plateforme d'e-learning : le Pass Rousseau
- > Véhicule auto-école équipé de doubles commandes

## Modalités d'évaluation

- > Préparation à l'examen du code de la route : cours interactifs
- > Cours de conduite sur boîte manuelle et sur boîte automatique
- > Ateliers collectifs de compréhension : aide à la compréhension des questions du code de la route
- > Actions de sensibilisation à la Sécurité Routière
- > Session d'examen blanc

## Objectifs de la formation

- **Obtenir l'Epreuve Théorique Générale (ETG) – Code de la Route**
- **Obtenir le Certificat d'Examen au Permis de Conduire (CEPC)**
  - > Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
  - > Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
  - > Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
  - > Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
- **Faciliter la mobilité et l'autonomie**
  - > Revaloriser les personnes à travers l'obtention du permis de conduire qui prend valeur de diplôme
  - > Sensibiliser à la nécessité de respecter les règles de la conduite automobile, mais aussi la loi
  - > Informer des risques induits par la consommation d'alcool et de produits stupéfiants sur la conduite

## Délai d'accès

- > Selon dates de sessions définies suivant le financeur (environ 6 sessions par an)

## Accessibilité & Handicap

- > Nos référents « handicap » accompagnent l'intégration et la mise en œuvre d'aide à la compensation du handicap afin d'optimiser un parcours de formation réussi.  
Contacts : Séverine DUVERGER / Olivier BLAITEAU : capformation@capformation.net
- > Locaux répondant aux normes d'accessibilité, de circulation, d'autonomie, d'accès aux équipements & prestation.



**Centre de formation de Saint Herblain**

Contact : Madame Josée PINVIDIC

02 28 44 32 14 – capformation@capformation.net

Maj le 05/06/2023